

# Compte rendu réunion participative du 2 mars 2018

## 1<sup>ère</sup> partie

Mme le Maire réalise tout d'abord le bilan des deux premières réunions participatives :

**Réunion du mois de septembre 2016** : Lors de cette première réunion en 2016 un tableau des différentes propositions de réalisations sur la commune avait été élaboré en positionnant chacune des propositions dans le temps et selon leur degré de priorité. Plusieurs de ces propositions ont abouti :

- La recherche d'un médecin s'est solutionnée par l'arrivée en septembre dernier du Docteur Tihadi.
- Le renforcement de la communication sur la dématérialisation des factures de la cantine et sur la poste a été réalisé.
- Les trous présents sur le chemin longeant le plan d'eau ont été rebouchés.
- Achat de foncier et idée de création d'un restaurant moyenne gamme couplé avec une épicerie : l'étude de viabilité a été faite et affirme qu'une épicerie de 100 à 150m<sup>2</sup> et un restaurant moyenne gamme seraient viables sur notre commune.
- L'amélioration du réseau de surveillance des personnes fragiles a été également réalisée puisqu'un listing des personnes les plus fragiles de la commune a été élaboré et des visites sont faites en cas de canicule ou de périodes de froid intense.
- Mis en place de chemins de randonnée : Un association a été créée.
- Mise en place de panneaux indiquant la présence de l'école.
- Mise en place de bancs, de tables, et de jeux pour les plus petits autour du city ; ces projets sont en cours de réalisation.

Des projets sont prévus pour la période 2018-2020 :

- Projet global autour du plan d'eau : Ce dossier avance doucement. Une réunion avec la DDT a eut lieu ; elle nous demande une nouvelle étude pour la remise au norme de l'étang. Pour cela il faut acheter du terrain en aval ; c'est ce point qui est traité actuellement. L'adhésion au PNR depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 permettra à la commune de bénéficier d'une aide technique sur ce dossier.
- Intégrer dans l'aménagement du bourg la vitesse ; les circulations cohabitent avec les piétons. : il fallait avant tout qu'ait lieu l'effacement du réseau ce qui est chose faite. Il y aura également en 2018 des travaux sur le réseau d'eau et ensuite viendra la réfection de la route.
- La rénovation du terrain de pétanque présent près du camping sera effective au printemps 2018.

## **Réunion du mois de février 2017**

Le thème de cette réunion mettez au centre la population de la commune et posait la question suivante : Et vous, que pourriez vous faire pour votre commune ? A partir des réponses apportées ; plusieurs réalisations ont vu le jour :

-Les chemins de randonnée :

Claire Goguet présidente du club de gym a repris le dossier et a créée une association mais elle nécessite une personne formée pour encadrer les randonnées. La personne a été trouvée ; il faut maintenant voir les conditions de formation.

Un balisage du chemin de la Biche a été réalisé lors du Téléthon (pendant lequel a eu lieu une randonnée) avec des dessins d'enfants de l'école. Le chemin a été nettoyé par la commune.

Le chemin des 2 forêts a été balisé mais les balises devront être repeintes cette année.

Ces chemins ne peuvent pas figurer parmi les chemins de randonnées de Haute-Vienne car il y a trop de parties sur la route.

#### -Plaquette nouveaux arrivants

Une plaquette concentrant toutes les informations importantes a été créée par la commission communication aidée de Mme Cave-Baudry. Elle est désormais disponible à la mairie pour chaque personne arrivant sur la commune.

Une cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants a eu lieu le 18 janvier 2018

#### - Création d'un local associatif

Ce projet découle de l'expérience des 100 jours qui a été menée afin de créer un lien social ; ce fut un test auprès de la population. Et évènement a fédéré environ 2 000 personnes qui ont adhéré à l'association et sur toute la durée des 100 jours ; il y a eu un cumul d'environ 8 à 9000 personnes.

Il y avait une vraie volonté de créer un lieu de rencontre. Il y a eu des habitués qui ont créé un groupe qui a gardé contact.

Depuis un mois ce groupe se rencontre 1 fois par semaine pour réfléchir à des actions pour la suite. Il y a eu 3 réunions et le groupe compte environ 30 personnes. A partir du lundi 6 mars le groupe se réunira dans la petite salle des fêtes.

La réflexion est menée sur l'après 100 jours de fête ; il faut poursuivre le lien culturel et une nouvelle problématique est apparue : la fermeture de l'épicerie. Ce groupe a décidé donc de créer une association et de faire des marchés cet été dans le village sous une forme différente de ceux d'avant. Ils pourraient se tenir en fin d'après midi ou le soir et se poursuivre avec un repas participatif et /ou une animation (concert.....).

L'association interroge donc la municipalité sur les lieux possibles dans le bourg. Cela pourrait être la place de l'église ou la place de la mairie.

L'idée est ensuite d'avoir une vision plus lointaine et de créer un lieu pérenne toute l'année ; peut être un achat ou une location auprès de la mairie.

Suite à cette présentation Mr Lambert de fédération Châtaigneraie Limousine présente le thème de la deuxième partie de la réunion de ce soir : **Animation et vie associative, à vos avis...à vos idées !**

L'objectif de cette réunion est d'avoir une vision plus large qu'un projet. Il faut réfléchir aux atouts et aux faiblesses de la vie associative sur la commune.

## Questions

- Mr Lallet Demande où en est sur le projet de l'épicerie ?

Madame le Maire reprend son explication qu'elle a développé en ère partie en expliquant l'étude de viabilité a été faite et affirme qu'une épicerie de 100 à 150m2 et un restaurant moyenne gamme seraient viables sur notre commune.

- Mr Lallet Demande où en est-on sur la création d'une maison de santé accueillant divers praticiens ?

Madame le Maire explique que le projet est toujours d'actualité mais que maintenant c'est aux différents praticiens désireux de prendre part à cette maison de santé de prendre en main le dossier et qu'il faut également laisser le temps au médecin de s'installer sur notre commune.

Mr Lallet insiste sur le fait qu'il faut d'abord aménager le local pour faire venir les praticiens. Madame le maire lui répond que les choses avancent petit à petit.

- Mr Combiér s'interroge sur le départ massif de compétences à la communauté de communes et se demande comment peu-on se revitaliser si la commune n'a plus les compétences

Madame le Maire explique que la commune fait partie de cette communauté de communes et à ce titre doit jouer son rôle et être active. Donc on doit travailler ensemble sur le territoire. La commune ne peut plus travailler seule à la fois sur le plan technique et également sur le plan financier ; on doit donc travailler avec l'ensemble d'un territoire.

## 2<sup>ème</sup> partie

La première activité va consister à répondre à deux questions sur deux post-it de couleur différente.

Post-it bleu : Quel est l'animation, l'association, l'initiative, l'évènement qui fait le plus pour le lien social dans la commune ?

Post-it jaune : Quel est l'animation, l'association, l'initiative, l'évènement qui fait le plus pour la visibilité de la commune à l'extérieur ?

Post-it bleu	Post-it jaune
<ul style="list-style-type: none"><li>- Le feu de la Saint Jean</li><li>- Le feu d'artifice</li><li>- 100 jours de fête (3)</li><li>- L'école</li><li>- L'Acrobar (4)</li><li>- Les réunions participatives</li><li>- Vesqui</li><li>- Busseix</li><li>- Le 13 juillet</li><li>- Le club de fooball</li><li>- Artézic</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Le club de football (3)</li><li>- Le plan d'eau (5) (quand il sera réaménagé)</li><li>- Les randonnées</li><li>- L'Acrobar</li><li>- Artézic (3)</li><li>- 100 jours de fête (2)</li><li>- SCI le moulin de Busseix</li></ul>

Puis Mr Lambert invite le public à s'installer autour des tables-atelier afin de réfléchir aux questions suivantes :

**Question 1 : Quels sont les atouts et les faiblesses de l'animation et de la vie associative de la commune ? Pourquoi ?**

**Question 2 : Quels sont les pistes et recommandations pour améliorer les choses ?**

Après une demi-heure de débat voici le compte rendu de chaque groupe :

**Groupe 1**

<b>ATOUPS</b>	<b>FAIBLESSE</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Il y a plusieurs groupes dynamiques sur la commune</li> <li>-Il y a des propositions variées d'évènements ou de sorties.</li> <li>-Il y a plein d'enfants, c'est vivant</li> <li>- Il n'y a pas d'identité figée</li> <li>-On est à un moment charnière : il a des opportunités</li> <li>-Désir de se rencontrer, d'aller vers les autres.</li> <li>-Expériences alternatives</li> <li>-Salle des fêtes fantastique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas assez de lien entre les associations</li> <li>- Pas de lieu commun, de maison des associations permettant une rencontre</li> <li>- Local associatif</li> <li>- Difficulté de compréhension entre les différents modes de vie, entre génération. Attention à être délicat.</li> </ul>
<p><b>PISTES-RECOMMANDATIONS</b> Pour améliorer l'existant ou pour développer de nouvelles choses</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Panneaux des associations pour créer une synergie entre les composantes.</li> <li>-Local associatif : lieu commun ouvert à tous pour amener des transmissions et des échanges.</li> <li>-Communication à renforcer : fil d'actualité, mailing list, animateur de village</li> <li>-Mutualisation : (d'un emploi administratif pour les associations par exemple) création d'une identité commune /communale</li> </ul>	

## Groupe 2

<b>ATOUTS</b>	<b>FAIBLESSE</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>-Plan d'eau</li><li>-Ecole</li><li>- Club de football vivant, actif avec des personnes motivées pour faire du lien.</li><li>- Beaucoup d'associations</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Difficultés à savoir les noms des associations ; leur contact les évènements.</li><li>- Il manque un lieu, un local convivial avec une terrasse pouvant héberger les initiatives et mélanger les gens, les associations.....</li><li>- Il manque l'accès à la baignade</li></ul>
<b>PISTES-RECOMMANDATIONS</b> Pour améliorer l'existant ou pour développer de nouvelles choses	
<p>-un lieu multifonctionnel où puisse se mettre en place les projets, idées, initiatives des gens ou des associations. Par exemple : ludothèque, buvette, ressourcerie.....</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Améliorer la sécurité routière de la D901 au niveau du chemin qui relie le bourg au plan d'eau</li><li>- Aménager un parcours santé autour du lac</li><li>- Des toilettes publiques et un accès à l'eau potable bien indiqué.</li><li>-</li></ul>	

### Groupe 3

<b>ATOUTS</b>	<b>FAIBLESSE</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>-Ouverture de la municipalité pour les évènements proposés.</li><li>- Nombre d'associations conséquent pour une petite commune</li><li>-Salle des fêtes</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Beaucoup d'associations citées sont en sommeil et / ou survivent</li><li>- 1 association très présente n'a pas été citée</li><li>- Manque de visibilité des associations et des évènements</li><li>- Pas de lieu commun / sous-utilisation de certains lieux commun (maison du 3<sup>ème</sup> âge)</li><li>- Poids des associations est liée à leur nature ( chasse ...)</li><li>- Côté lucratif des associations au détriment de l'animation</li><li>- Manque d'échange entre associations</li></ul>
<b>PISTES-RECOMMANDATIONS</b> Pour améliorer l'existant ou pour développer de nouvelles choses	
<ul style="list-style-type: none"><li>-Création d'un lieu commun pour les associations</li><li>-Forum des associations : connaître le monde des associations et trouver des adhérents et des bénévoles et animation commune entre associations</li><li>-Newsletter /Alerte évènement pour les personnes inscrites sur le site de la municipalité</li><li>-Augmentation de la fréquence des canards ladignacois : visibilité des évènements</li><li>-Augmentation des points d'affichage : mairie, école place de l'église</li><li>-Création d'un interlocuteur commun aux associations (soit dimension association, soit élu)</li></ul>	

Cette réunion s'est terminée par un pot de l'amitié.